

Methodologie titre

Par **anaisrl**, le **18/12/2018** à **11:32**

Bonjour,

j'ai une question relativement importante pour moi, car je n'arrive pas à comprendre et régler ce problème, comment problématise-t-on un titre de partie ?

J'entend depuis ma première année de droit que nous devons problématiser nos titre, pas de verbes conjugués... Mais je ne comprend pas comment rédiger un titre.

S'ils vous étaient possible de m'aider ?

Merci d'avance à vous ! Bonne journée !